

## La mobilisation départementale s'amplifie pour garantir le droit au logement pour tous

**Le comité responsable du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées s'est réuni ce matin à l'Hôtel du Département. Une occasion pour les partenaires de faire le point sur les avancées de ce plan et les actions entreprises.**

*« Plus qu'un toit, le logement constitue le socle à partir duquel chacun peut construire sa vie sociale et familiale, son parcours professionnel et réaliser ses projets personnels. C'est l'étape incontournable dans une vie pour accéder à l'autonomie, pouvoir envisager l'avenir avec confiance et garantir son intégration dans la société. Garantir le droit au logement constitue donc un devoir de solidarité pour l'ensemble de la Nation »,* soulignaient Jean Louis Destans, le président du Conseil général et Dominique Sorain, le préfet de l'Eure, en août 2012, lors de la présentation du nouveau plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées du département de l'Eure (PDALPD) pour la période 2011-2014.

Les objectifs de ce plan étaient concrètement de lever les obstacles que rencontre une partie des Eurois pour accéder ou se maintenir dans un logement, obstacles allant de l'augmentation sensible du prix de l'immobilier à l'accroissement de la facture énergétique ou de la précarité économique par exemple. Cela passe par un travail plus efficace sur le terrain, mobilisant tous les acteurs concernés, pour apporter des réponses à tous les publics visés par le plan : les personnes dépourvues de logement, menacées d'expulsion, hébergées ou logées temporairement, les personnes en situation d'habitat indigne ou d'habitat précaire ou occupant des locaux impropres à l'habitation, celles en situation de surpeuplement et celles confrontées à un cumul de difficultés sociales et financières, sans oublier les personnes nécessitant un logement adapté au titre du handicap.

Plus d'une cinquantaine de partenaires, institutionnels ou associatifs, représentant les principaux acteurs du logement et de l'insertion dans l'Eure, ont adhéré aux orientations prioritaires du plan et surtout se sont organisé en vue d'approfondir et de structurer le travail partenarial et d'amplifier les actions déjà engagées. Cette démarche porte d'ores et déjà ces fruits dans le travail de prévention des expulsions locatives par exemple. Grâce à un traitement le plus en amont possible et un renforcement des relations entre les différents partenaires, près de 600 dossiers ont pu être examinés au cours de l'année 2013 et ainsi éviter d'avoir à traiter des situations trop dégradées.

C'est tout l'enjeu de ce plan dont aujourd'hui les bases partenariales sont solidement installées avec la participation de près de 180 personnes au total. Ce travail de structuration a été rendu possible par la création en octobre 2012 du poste d'animateur du plan, financé à parité par l'Etat et le Département.

Les actions et la mobilisation autour de ce plan d'action pour le logement des personnes défavorisées sont bien sûr liées à la politique du logement menée depuis plusieurs années par l'Etat et le Département.

En effet, afin de répondre au mieux aux préoccupations des Eurois, le Département, au delà de ses missions propres, conduit une politique volontariste en faveur du logement social et du logement privé. Entre les opérations de rénovation urbaine, le soutien à la construction et à la rénovation de logements locatifs sociaux et l'aide à l'amélioration de l'habitat ancien, la collectivité départementale consacre chaque année environ 11 millions d'euros à sa politique du logement.

Les services de l'Etat se mobilisent, à leur niveau, dans le cadre d'un plan départemental Accueil, Hébergement, Insertion, désormais intégré au PALPD, afin d'assurer la continuité des parcours d'insertion des personnes défavorisées. Le montant de l'intervention de l'Etat est de plus de 11 millions d'euros pour 2014, consacrés essentiellement au financement de 1465 places d'hébergement et d'insertion dans l'Eure.

